Rennes, le 23 octobre 2026

Déclaration Préliminaire
CGT PJJ GO
CSA-IR Grand Ouest
du 23 octobre 2026

Madame La Présidente,

Mesdames et messieurs les membre du comité,

La France vit actuellement un moment désastreux dans l'histoire de son pays. Le pouvoir politique en place récolte la rançon de sa gloire et ne l'assume pas.

La jeunesse est dans la rue pour demander des moyens et des transformations afin d'étudier dans des conditions dignes. Elle n'est pas écoutée !

Lorsque celle-ci est rejointe par la population qui souhaite faire entendre son mécontentement quant à la politique menée et aux difficultés liées au pouvoir d'achat, au prix du carburant, le pouvoir politique n'entend pas non plus !

La seule réponse apportée par le Président Macron et le Gouvernement Lecornu est de mettre à mal les manifestations pacifiques et de permettre, à côté, le chaos.

Les dégradations qui ont eu lieu dans les centres villes des grandes villes de France et les destructions de biens publics le 17 octobre 2026 sont dommageables mais elles reflètent la colère qui est, depuis trop longtemps, ignorée et méprisée par le Président de la République et ses sbires.

La PJJ, dans ce contexte violent et répressif, est impactée dans le cadre des déferrements. La CGT PJJ a été informée que l'Administration Centrale aurait demandé aux DIR de faire remonter les RRSE qui ont été réalisés dans le cadre du mouvement social lycéen. Elle a saisi l'Administration Centrale le 21 octobre 2026 sur ce sujet.

Madame la Présidente, qu'a-t-on demandé à la DIR GO ? Et comment vous êtes-vous positionnée dans le cadre de cette « enquête Flash » qui demanderait à ce que les RRSE soient envoyés à la Centrale par les DIR de manière non anonymisés et modifiables ?

